

Proposition de stage « Diagnostic paysager et définition des enjeux des vallées du Jaur et de l'Orb et du massif du Caroux »

Durée prévue : 3 à 6 mois

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre 2022

Lieu : Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Encadrement : Amélie-Madeleine GUERS

Contacts : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 1 place du Foirail BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, n° standard : 04 67 97 38 22

Compétences exigées :

- ✓ *BAC + 4/ BAC+5 en lien avec les thématiques : Paysage, SIG, patrimoine, architecture*
- ✓ *Facilités de contact pour les enquêtes, autonomie de travail, sens de l'organisation, de la rigueur, méthodique*
- ✓ *Capacité à rédiger (notes de synthèse et mémoires)*
- ✓ *Permis B*

Descriptif du stage :

✓ **Contexte :**

Par sa position à l'interface entre climats océanique, méditerranéen et montagnard, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc se constitue de 18 unités paysagères représentant une grande variété de paysages exceptionnels.

La Charte du Parc fixe comme objectif un engagement du territoire dans la gestion de ses paysages, notamment à travers la mise en place de chartes architecturales et paysagère ou de plans de paysages.

Le territoire du Parc est aujourd'hui couvert à plus de 50% par des plans de paysages ou document équivalents. En vue de la révision de la Charte 2012-2022, le parc souhaite poursuivre la gestion des paysages à travers la couverture du territoire des vallées du Jaur et de l'Orb ainsi que du massif du Caroux par un plan de paysage. Ce stage s'inscrit comme travail préparatoire à l'élaboration de la future charte et au lancement d'un plan de paysage sur ce secteur.

Le stagiaire devra faire un état des lieux du paysage sur les unités paysagères 10 à 18 du Parc. Il devra préciser les analyses des typologies paysagères, urbaines et architecturales du Parc afin de dégager les dynamiques et enjeux récurrents, de ceux plus spécifiques et ponctuels. Il devra faire également ressortir une orientation globale spécifique au territoire en lien avec la transition énergétique et écologique et le développement durable en vue de la candidature du Parc à l'appel à projet plan de paysage par la suite.

Il s'agira de :

- Faire un état des lieux partagé du paysage, analyser ses caractéristiques et les dynamiques en cours, les perceptions sociales du paysage... quels paysages font sens pour les habitants du parc ? en se basant sur une synthèse bibliographique des diagnostics paysager des PLUi sur les unités paysagères 13,15,17 et 18 du Parc. Puis sur un recueil d'informations bibliographiques et terrain pour les unités paysagères 10,12,14 et 16. L'objectif sera d'avoir un niveau de données homogène sur l'ensemble du périmètre de l'objet de ce stage et donc de plus travailler sur les secteurs moins bien connus par le parc, pour ajuster le détail des données au fur et à mesure de l'avancement du stage.
- Analyser les perspectives d'évolution des paysages sous la forme de scénarii prospectifs.
- Définir les enjeux paysagers du territoire

✓ Contenu :

- Les données à recueillir : Les structures paysagères, Les dynamiques d'évolution, Les valeurs paysagères du territoire (naturelles/écologiques, agricoles, sylvicoles, touristiques, urbaines et architecturales....) Les paysages référents du territoire, Une hiérarchisation des niveaux attribués aux valeurs paysagères (remarquables, ensembles patrimoniaux, paysage quotidien, culturel, à valeur écologique), Les perceptions et les sensibilités visuelles, Les paysages sujets à problématiques particulières : conflits d'usage, points noirs paysagers, secteurs menacés d'une dégradation...
- Les différents acteurs concernés sont les collectivités (communes, intercommunalités, départements, Région), les partenaires (DDT,DREAL, CAUE)
- Les données pourront être traitées de plusieurs façons :
 - analyse cartographique
 - Illustrations, coupes, bloc diagramme, croquis, photomontage, collage, photographies....
 - méthodologie et analyse
 - rapport
- Rendus attendus :
 - Rapport d'analyse diagnostic et scenarii prospectifs.

Un groupe de travail composé de partenaires du Pnr HL sera composé pour suivre cette mission. Le stagiaire participera à l'ensemble des réunions dédiées au projet et restituera son travail auprès des élus du PNRHL.

Conditions pratiques :

Accueil du stagiaire au siège du Parc
Indemnités mensuelles de stage selon la réglementation
Déplacements professionnels avec véhicule de service, frais de déplacements si nécessaire

Candidatures (lettres de motivation et CV) à adresser par mail : paysage-urbanisme@parc-haut-languedoc.fr